

L'ÉCHO DILON

Saint-Odilon
de-Cranbourne

VOLUME 14 NUMÉRO 4

Septembre 2024

Prochaine
parution en
octobre 2024

Journée de la culture La communauté

Samedi 26 octobre | Dès 16h00
Dans la salle au stade

16h00 à 17h30: Création d'une œuvre collective par les jeunes (5 à 11 ans)

17h00 à 19h00: Dégustation de mets interculturels et cocktails

*19h00 - 22h00: Fiesta interculturelle
Danse, musique et animation avec
Hola - Organisation d'événements*



Avec la participation financière de :

Québec



MRC
BEAUCE-CENTRE

Saint-Odilon
de-Cranbourne

L'ÉCHOdilon est notre bulletin d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Claudia Duquet
Dominique Giguère

Collaboratrices:

Nathalie Boily
Mélicha Chrétien

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Suivi des dernières séances du conseil municipal

Nous vous présentons un bref résumé des points discutés lors des dernières séances du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne. **Pour plus de détails et pour consulter les décisions précises prises lors de ces séances, vous pouvez accéder aux procès-verbaux complets sur notre site internet.** Nous vous invitons à rester informés des développements municipaux qui touchent notre quotidien et à participer activement à la vie de notre communauté.

Séance du 12 août 2024

Le 12 août dernier, le conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne s'est réuni pour une séance ordinaire, sous la présidence du maire Patrice Mathieu. Les élus ont abordé plusieurs sujets touchant la gestion et le développement de la municipalité.

Finances et administration

Lors de cette séance, le conseil a adopté le procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 8 juillet 2024, et approuvé les comptes fournisseurs du mois de juillet, s'élevant à plus de 1,5 million de dollars. Un contrat de service juridique avec la firme Lavery a été renouvelé pour permettre à la municipalité de bénéficier de consultations téléphoniques et de vérifications de documents. Par ailleurs, le contrat avec CITAM, qui gérait les requêtes et plaintes des citoyens, a pris fin.

Développement et urbanisme

Les élus ont également abordé des projets importants en matière de gestion des infrastructures et d'aménagement. Une entente a été signée pour la gestion des écocentres, facilitant ainsi la disposition des déchets non pris en charge par les services habituels de collecte. La municipalité a annoncé la mise en vente des terrains dans le nouveau développement résidentiel à un prix fixé à 5.49\$ par pied carré.

Travaux publics et transport

Sur le plan des infrastructures, un nouveau contrat de déneigement a été conclu avec le ministère des Transports pour un tronçon de 1,2 kilomètres de la route 275. Des demandes d'aide financière ont été soumises dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour des travaux de réfection sur les 8e et 10e Rangs. Des discussions sont en cours pour la réfection d'un tronçon du 6e Rang Est avec le Ministère.

Sécurité publique

Le conseil a approuvé le rapport d'intervention du service incendie pour le mois de juillet et a attribué le contrat pour la gestion animalière à Passeport Animal Inc., qui fournira des services adaptés aux besoins de la municipalité.

Loisirs et culture

Dans le cadre de son engagement envers la communauté, la municipalité a décidé de soutenir un super-bénéfice organisé par l'Union des producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches. Cet événement vise à appuyer les agriculteurs en situation de détresse psychologique.

Séance du 9 septembre 2024

Le conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne s'est réuni pour une séance ordinaire sous la présidence du maire Patrice Mathieu. Les discussions ont porté sur plusieurs enjeux administratifs, financiers, urbanistiques et communautaires, visant à améliorer la gestion et le développement de la municipalité.

Dès le début de la séance, le procès-verbal de la réunion du 12 août 2024 a été adopté sans modification, et la liste des comptes à payer pour le mois d'août a été approuvée au montant de 1 540 439, 78\$. Un second projet de règlement a été adopté : une modification du règlement de zonage visant à verdir les zones urbaines et à encadrer la coupe d'arbres. Ce règlement a pour objectif de contrer les îlots de chaleur, tout en régulant l'aménagement des espaces verts et les aires de stationnement dans les secteurs résidentiels et la création de la zone M-78 dans le secteur de la rue Bélair.

Le conseil a également adopté deux politiques internes majeures. La première vise à soutenir les employés victimes de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel, en garantissant un environnement de travail sûr et exempt de violence. La seconde concerne la lutte contre le harcèlement, l'incivilité et la violence en milieu de travail. Ces nouvelles politiques reflètent l'engagement de la municipalité à protéger ses employés et à maintenir un climat de travail respectueux et sécuritaire.

Sur le plan de l'urbanisme, plusieurs décisions ont été prises pour soutenir le développement immobilier. La municipalité a approuvé l'achat de parties des lots 4 340 653 et 4 340 652. Cet achat s'inscrit dans une stratégie de développement, tandis que des clauses de rachat prioritaire ont été ajoutées dans les promesses de vente des terrains municipaux. Par ailleurs, le projet de développement de la rue des Cerisiers avance avec le lancement d'un appel d'offres pour les travaux de construction.

Dans le domaine des travaux publics, le conseil a approuvé l'achat d'un nouveau souffleur industriel pour le déneigement des trottoirs, jugeant cette option plus économique que de remplacer le tracteur. Une étude environnementale a également été commandée pour le 10e Rang Est, au coût de 2 868,63 \$, à la firme INNÉO. Par ailleurs, le remplacement d'un ponceau sur le 10e Rang Ouest a été approuvé dans le cadre des travaux de réfection routière en cours.

Du côté des loisirs et de la culture, la municipalité continue de soutenir les initiatives communautaires. La Guignolée, qui permet de recueillir des dons pour les familles dans le besoin, se tiendra le 30 novembre 2024, et la municipalité a confirmé son soutien à cet événement essentiel. De plus, un déjeuner-brunch de collecte de fonds, organisé par le Comité Aide Bénévole de Beauceville, aura lieu le 29 septembre, et la municipalité a acheté 3 billets pour contribuer à cet événement. En parallèle, un gala sportif sera organisé pour honorer les athlètes locaux qui se sont illustrés au fil des années. Un comité sera formé pour superviser la sélection des athlètes et l'organisation de l'événement, et des bannières à l'effigie des sportifs seront affichées dans la municipalité.

Enfin, le rapport d'intervention du service incendie pour le mois d'août 2024 a été accepté par le conseil, qui a clos la séance à 20h55 après une période de questions réservée aux citoyens. La prochaine réunion du conseil est prévue à la date habituelle, sauf avis contraire.

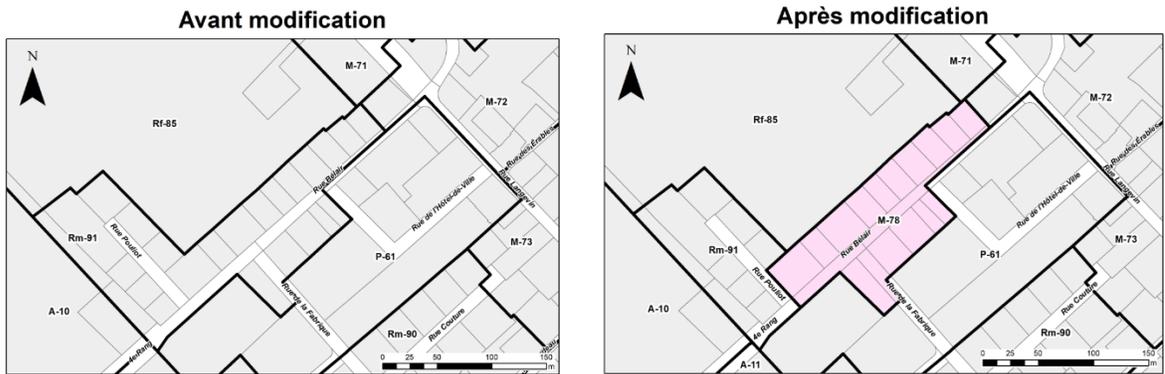
AVIS PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENCAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

1- Lors d'une séance régulière tenue le 9 septembre 2024, le conseil de Saint-Odilon-de-Cranbourne a adopté le second projet de règlement no 423-2024 modifiant le règlement de zonage 394-2021 permettant :

la création de la zone M-78 (Mixte), ajout de normes quant à l'abattage et plantation d'arbres en zone urbaine, ajout de normes quant au verdissement des aires de stationnement et autres dispositions. Le règlement de zonage contient certains éléments susceptibles d'approbation référendaire.

Nouvelle zone M-78

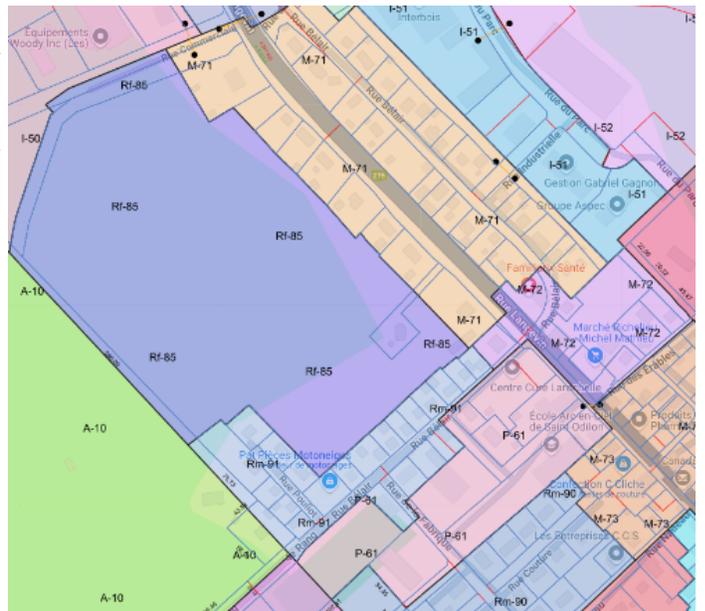


2- Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que cette disposition soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, à savoir :

A) Une demande relative à la disposition ayant pour objet la création de la zone M-78

3- Peut provenir des zones contiguës à celle-ci, soit les zones Rf-85, M-71, M-72, P-61 et Rm-91 lesquelles sont illustrées aux croquis suivants :

4- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité et concernées par les zones peuvent demander que le règlement no 423-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.



5- Le registre est accessible de 9h à 19h le mardi 1^{er} octobre 2024, au bureau de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

6- Le nombre de demande requis pour que le règlement no 423-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 423-2024 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h05 le 1^{er} octobre 2024, au bureau municipal situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

8- Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 8h à 12h & 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

9- Toute personne qui, le [9 septembre 2024](#), n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

A) Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et

B) Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

10- Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 9 septembre 2024 :

A) Être propriétaire d'un immeuble ou un occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

B) Dans le cas d'une personne physique : Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

11- Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou cooccupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes, le 9 septembre 2024 :

A) Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

B) Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins de 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

12- Personne morale

A) Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 9 septembre 2024, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne, ce 10 septembre 2024.

Dominique Giguère

Directrice générale et greffière-trésorière

Développement des Lilas et Cerisiers

5,49\$/p2

**Jumelé, bifamiliale isolée
Multifamiliale
(jusqu'à 6 logements)**

**Multifamiliale
(jusqu'à 9 logements)**

**Unifamiliale, Jumelé
et Bifamiliale isolée**

TERRAINS À VENDRE
418 464-4801

Abris d'hiver et clôture à neige

Les abris d'hiver pour les voitures (garage de toile), peuvent être érigés à compter du 15 octobre. Ils doivent être installés à plus de 2 mètres de l'emprise de la rue et à plus de 0.6 mètre d'un trottoir.

Concernant les clôtures à neige, elles sont permises aussi à compter du 15 octobre à condition qu'elles ne soient pas installées à une distance inférieure à 1.5 mètre d'une borne-fontaine et de toute limite de terrain.





POSTE DE PRÉPOSÉ AU STADE
TÂCHES DE L'EMPLOYÉ:

- Opérer une surfaceuse;
- Effectuer diverses tâches d'entretien et de nettoyage des équipements et des lieux.

! POSTE À TEMPS PARTIEL DE SOIR ET DE FIN DE SEMAINE
FORMATION OFFERTE À L'EMBAUCHE!

Ce poste vous intéresse?
Envoyez votre candidature à Dominique Giguère
au dg@saint-odilon.qc.ca avant le 11 octobre 2024

OFFRE D'EMPLOI

Saint-Odilon
de-Cranbourne



Nouveau service animalier

Passeport animal est la nouvelle entreprise qui sera en charge du service animalier dans notre municipalité.

Ils assureront les services suivants:

- Enregistrement des chiens
- Tenue d'un registre de chiens
- Sauvetage d'animaux errants
- Gestion des plaintes concernant les animaux domestiques
- Application de divers règlements municipaux concernant les animaux



 418-774-4444
 info@passeportanimal.com
 www.passeportanimal.com



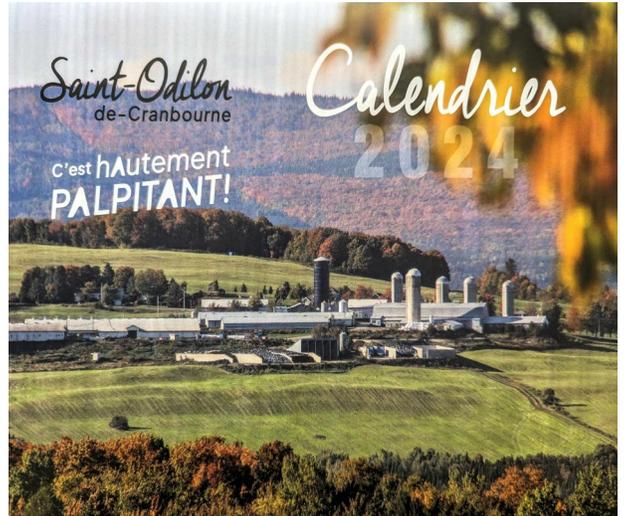
Calendrier municipal 2025

Nous entamons la version 2025 du calendrier municipal.

Nous avons besoin de photos qui représentent notre municipalité. Autant des paysages, des activités, que des immeubles de Saint-Odilon.

Faites-nous parvenir vos photographies au : loisir@saint-odilon.qc.ca ou au bureau municipal.

Pour plus d'informations : 418-464-4801



Conteneur à feuilles

Dès le 30 septembre 2024, un conteneur à feuilles sera installé au garage municipal situé au 284 rue Langevin de Saint-Odilon.

Ces conteneurs sont uniquement pour les feuilles mortes et aucun sacs de plastiques ne peuvent y être déposés.

Merci de votre collaboration!



Nouveau!

**Billets en vente au profit des activités sportives de St-Odilon.
Disponible au bureau municipal!**

LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE ST-ODILON		384
L'argent amassé servira à l'achat d'équipement sportif pour les équipes de St-Odilon		
Tirage le 26 octobre 2024		
	1er prix: Chandail porté et autographié par Emmy Fecteau	
	2e prix: Chandail autographié par Jacob Mathieu	
	3e prix: Casquette autographié par Jacob Mathieu	
	4e prix: Casquette autographié par Jacob Mathieu	
	5e prix: paire de billets match Océanic (Rimouski)	
	6e prix: paire de billets match Océanic (Rimouski)	
1500 billets en vente		5 \$

TABLEAU DES HONNEURS



À la suite de l'acceptation du projet « La culture dans le parc », trois adolescentes de Saint-Odilon qui fréquentent la Maison des jeunes Robert-Cliche ont redonné un second souffle à notre piano public extérieur.

Il s'agit de : Marilou Laliberté, Anabelle St-Pierre et Mollie Pelletier (Absente sur la photo).

Ce projet a été supervisé par Emmy Roy, travailleuse de milieu et Marjorie Bolduc, animatrice à la Maison des jeunes Robert-Cliche.

La municipalité de Saint-Odilon a reçu sur ses terrains le festival de soccer de la MRC Beauce-Centre les 17 et 18 août dernier. Au total, 49 équipes d'enfants âgés entre 5 et 15 ans sont venues jouer lors de ce tournoi.

Dimanche le 18 août, nous avons eu le privilège de recevoir Emmy Fecteau, capitaine des Stingers de l'université de Concordia, qui est venue jouer au dek hockey avec les jeunes, prendre des photos avec les gens sur place et signer des autographes.

Félicitations à tous nos joueurs de St-Odilon et merci aux coachs qui ont fait bouger nos jeunes tout au long de l'été!



interbois



Soutenir l'apprentissage avec des collations saines, un panier à la fois

Un engagement communautaire depuis le début

Lors de la fondation de Interbois, l'intention première de monsieur Benoît Drouin était de redonner à la communauté, notamment en créant des emplois pour les habitants du village. Depuis le début, nous nous engageons à avoir un impact positif sur la communauté de Saint-Odilon et ses environs en soutenant l'éducation et le bien-être des générations futures.

Des collations nutritives pour un meilleur apprentissage

La campagne de collations « Bedon rempli, cerveau garni » vise à offrir des collations diversifiées et nutritives à tous les élèves de ces écoles. À toutes les semaines, chaque école recevra un panier de collation soutenantes, et ce durant l'année scolaire complète. En offrant ces collations aux élèves, nous souhaitons fournir un apport énergétique pour faciliter leur apprentissage.

Encourager les entreprises locales à s'engager

De plus, cette campagne est une façon pour nous d'encourager les entreprises locales à contribuer à des causes qui leur sont chères. Chez Interbois, nous avons choisi d'investir dans l'éducation et le bien-être des enfants, car nous croyons fermement que ce sont eux qui façonneront l'avenir de notre communauté.

Rejoignez-nous et faites une différence

Vous souhaitez contribuer à notre mission et faire une différence dans la vie des enfants de notre région? Rejoignez notre équipe chez Interbois! Nous sommes toujours à la recherche de personnes passionnées prêtes à s'investir pour le bien-être de la communauté. En travaillant avec nous, vous participez directement à ces initiatives qui ont un impact réel. Interbois.ca/carrieres/

Nous joindre :
1 844 330-9345



**Félicitations et soyons fiers
de ces belles réussites !**

CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

En avril 2024, le projet « La culture dans l'parc » déposé au fonds culturel de la MRC Beauce-Centre par la Municipalité de Saint-Odilon a été accepté.

Ce projet visait à faire la promotion de la culture dans les parcs de Saint-Odilon.

Trois spectacles offerts gratuitement aux citoyens de Saint-Odilon ont eu lieu cet été: Un spectacle de musique traditionnelle et de contes « La petite débâcle », par Martin Savoie et Guimond Cyr, deux prestations de Mattis Vachon sur le piano public extérieur et finalement, un spectacle familial « Le MagieChien et le magicien » avec Yan Beaugard. Au total, près de 100 personnes ont assisté aux diverses représentations!

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées!



La culture dans l'parc!

Spectacle de Martin Savoie et Guimond Cyr «La petite débâcle» le 10 juillet 2024 au Centre Curé Laroche

Spectacle de Mattis Vachon sur le piano public extérieur les 7 et 14 août 2024

Spectacle du MagieChien et Magicien avec Yan Beaugard le 21 août 2024 à la salle communautaire

Nos fiers Partenaires:

Saint-Odilon de-Cranbourne

MRC BEAUCE-CENTRE Québec

Entente de développement culturel

Un mot de votre Fabrique



Bienvenue



Abbé Victoriano Salazar Navarro

L'Unité missionnaire Nouvelle-Beauce a le plaisir d'accueillir l'abbé Victoriano dans notre belle région de la Beauce.

Bienvenue en Beauce, bienvenue chez-nous, chez-vous !

C'est avec une grande joie que toute l'équipe de L'Unité missionnaire Nouvelle-Beauce qui se compose de la communauté de la Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce et la paroisse Sainte-Mère-de-Jésus est heureuse de vous accueillir dans notre belle région.

Ainsi que tous les paroissiens et paroissiennes qui auront le privilège de vous rencontrer.

Merci de vous joindre à nous et soyez assuré de notre soutien, avec la force de l'Esprit-Saint, portons ensemble notre mission de baptisés !

L'équipe pastorale et tous les paroissiens et toutes les paroissiennes.

HORAIRE DES MESSES DOMINICALES

À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2024

Après une évaluation de la disponibilité des prêtres pour l'automne, nous vous informons que **nous retournerons à un horaire de deux (2) messes par mois** dans les communautés qui n'avaient qu'une seule messe cet été, et ce, à partir du 1^{er} septembre.

Abbés François Proulx et Michel Mondou



À St-Odilon, dès le 1^{er} septembre, les messes dominicales auront lieu le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois à 10 h 30.

Il y a également 2 messes célébrées en semaine par mois, **une à l'église le 1^{er} vendredi du mois à 19h** (cette messe est précédée d'une heure d'adoration silencieuse) et **une autre au Centre Curé Larochelle le 3^e vendredi du mois à 16h.**

Les intentions des messes sont inscrites sur le **feuillet paroissial**, la page Facebook : **Église de St-Odilon** et sur le site internet : **PSFDB.ca** dans l'onglet Feuilles paroissiaux.

Bienvenue à nos célébrations !

MESSAGE TRÈS IMPORTANT

Chers paroissiens / paroissiennes,

Il n'est plus rare aujourd'hui de voir différents organismes, commerces et entreprises effectuer des centralisations afin d'optimiser leurs performances, réduire leurs coûts d'exploitation ou combler un manque de personnel. Malheureusement, la Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce ne fait pas exception...

Dans le but d'optimiser nos opérations, je vous annonce aujourd'hui qu'à partir du lundi 16 septembre 2024, le personnel administratif de la paroisse se situera à un seul endroit, à l'intérieur de son nouveau centre administratif, situé au 875 avenue du Palais, suite 101, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Notez que le but de ce déménagement n'est pas de fermer les bureaux des différentes communautés, ni de couper les liens avec les paroissiens, mais bien de regrouper les tâches administratives au même endroit, tout en assurant les services offerts aux paroissiens comme avant. Un bénévole continuera donc d'être présent dans les bureaux des différentes communautés, et ce, selon des horaires précis. Vous pourrez donc continuer d'aller porter vos dons, CVA, demandes de messes et demandes d'informations au même endroit. La seule différence est que le traitement administratif final ne se fera pas sur place.

Nous sommes conscients que cela demandera une certaine période d'adaptation, autant de votre part, que du personnel de la paroisse. Nous vous demandons donc d'être indulgents envers les employés. Il se pourrait qu'il y ait certains retards de traitement de vos demandes durant la période du 2 au 15 septembre, moment du transfert des effectifs vers nos nouveaux locaux.

Il nous fera plaisir de vous recevoir en personne du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00, ou de discuter avec vous par téléphone au 418-397-5771.

Merci de votre compréhension,

David Blouin
Directeur Général

**Veillez prendre note du nouvel horaire d'accueil
pour le bureau de la communauté de St-Odilon :**



L'accueil au bureau (toujours situé au sous-sol de la sacristie de l'église de St-Odilon) sera maintenant **les mardis en avant-midi de 9 h à 11 h 30**. M. Rémi Boily sera présent pour recueillir vos intentions de messe, C.V.A., dons, lampes du sanctuaire, feuillets... et se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Des nouvelles de l'école

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous inviter à une session de formation unique sur les fonctions exécutives et l'apprentissage du cerveau. Cette formation est conçue pour vous équiper des connaissances nécessaires pour soutenir le développement cognitif de vos enfants. Nous croyons fermement que l'éducation est un partenariat entre l'école et la famille, et votre participation est essentielle pour le succès de nos élèves.

La session se tiendra le 22 octobre dans la cafeteria. Vous aurez l'opportunité d'apprendre des experts en éducation et d'échanger des stratégies efficaces pour accompagner vos enfants dans leur parcours scolaire.

Nous sommes impatients de vous voir nombreux et de travailler ensemble pour l'avenir de nos enfants.

Cordialement., Maxime Lessard Directeur de l'école Arc-En-Ciel de St-Odilon



ACTIVITÉS À VENIR



Gratuit!

De l'automne 2024 au printemps 2026 DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Cours s'adressant aux aînés comprenant une capsule sur les saines habitudes de vie et une séance d'activité physique avec un kinésiologue !

Saint-Odilon

Lieu : À l'Hôtel-de-Ville

Lundi 10H30

Horaire pour l'automne 2024

Date de début : 9 septembre

Durée : 12 semaines

(dernière rencontre : 25 novembre)

*À mettre à votre agenda
dès maintenant!*



Pour information et inscription :

Pavillon du cœur Beauce-Etchemin

418 227-1843 • info@coeur.ca • www.coeur.ca

2640, boulevard Dionne, Saint-Georges QC G5Y 3X8

En partenariat avec :

Québec 



APRÈS-MIDI DE CARTES (FADOQ)

Quand: Les mercredis après-midi dès le 18 septembre

Heure: 13h30 à 16h00

Où: Dans la salle municipale Simon Roy



HOCKEY PLAISIR

LES INSCRIPTIONS DU HOCKEY
PLAISIR SE FERONT DU 28 AOÛT
AU 01 OCTOBRE SUR LA
PLATEFORME QIDIGO.

LES CATÉGORIES SONT:
5-6 ANS, 7-8 ANS, 9-10 ANS
11-12 ANS ET 13-15 ANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER CLAUDIA AU 418-464-4801



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

GYMNASE ÉCOLE ARC-EN-CIEL

PICKLEBALL

Tous les mardis soirs
de 18h30 à 20h30

BADMINTON

Tous les mercredis soirs
de 18h30 à 21h00

ACTIVITÉS OUVERTES À TOUS!



Inscriptions Vybe danse studio

(Envoyer un message via la page Facebook VYBE Danse Studio)



Voici les infos pour la première session:

Début: semaine du 17 septembre
(Soir à confirmer)

Fin : semaine du 17 décembre
Reprise en janvier

Coût : 205\$
(Incluant le costume pour le spectacle)

Groupe 1 = 3-6 ans
Groupe 2 = 7 ans et +

Possibilité pour tout nouveau danseur de faire
la période d'essai de 3 semaines au coût de 30\$.
(Montant qui est ensuite déduit si l'enfant continue les cours).





MOVE
Ecole de danse *MOVE*

HORAIRE AUTOMNE 2024
ST-ODILON

<p>MARDI ¹</p>	<p>HIP-HOP MAT-6E ANNÉE</p> <p>15H15 À 16H15</p>	
<p>JEUDI ²</p>	<p>GYMNASTIQUE AU SOL NIV 1</p> <p>18H À 19H</p>	<p>GYMNASTIQUE AU SOL NIV</p> <p>19H À 20H</p>

*GYMNASE ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Notes importantes

1. 8 SEMAINES

INSCRIPTION VIA QIDIGO

DÉBUT DE LA SESSION : 24 SEPTEMBRE

MINI-SPECTACLE LE DERNIER COURS

2. 10 SEMAINES

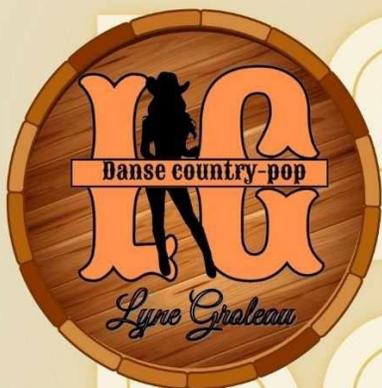
INSCRIPTION VIA QIDIGO

DÉBUT DE LA SESSION : 26 SEPTEMBRE

MINI-SPECTACLE LE DERNIER COURS



COURS DANSE COUNTRY-POP



**Saison
automne 2024**

Niveau débutant
suivi d'un cours
intermédiaire

Lundi
30 septembre
18H30

St-Joseph
endroit à déterminer

deuxième cours gratuit
pour les détenteurs
de carte fidélité

Mardi
1er octobre
19H

St-Simon les Mines
Salle municipale,
3338 rue principale

Mercredi
2 octobre
19H

St-Odilon
Salle municipale
111 Rue de l'Hôtel de ville

120\$ / 10 semaines



La **TROUPE de THÉÂTRE**
de **ST-ODILON**
présente

PEACE *and* LOVE

Texte et mise en scène : Alex Bilodeau



1-2-8-9
novembre 2024

Réservations:
418 464-2080

Coût: 25\$
(siège réservé et numéroté)

À la salle municipale
de St-Odilon à 20h

(de haut en bas)
Maude Maheux, Katia Goulet, Katy Jean, Enrico Bolduc,
Nancy Nadeau, Patrick Labbé, Alex Bilodeau, Geneviève St-Pierre,
Isabelle Breton et William Bolduc.

Au profit de l'OTJ de St-Odilon

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs: Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2024

15 janvier-12 février-11 mars-8 avril-13 mai-

10 juin-8 juillet-12 août- 9 septembre-

7 octobre-11 novembre- 9 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Coordonnateur aux travaux publics:

Coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

Mme Claudia Duquet

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:30h à 12h00
et de 13h00 à 16:30h et le vendredi
De 8:30h à 12h00

Bibliothèque Municipale

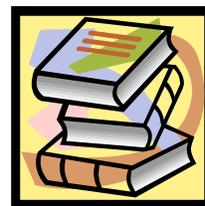
111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

MARDI: 13h00 à 16h00

JEUDI: 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

loisir@saint-odilon.qc.ca